

La charte environnementale

Tous les adhérents s'engagent à signer et à respecter la Charte Environnementale de l'Achat et de la Vente de Bois du LCB.

Cette charte s'articule autour de deux axes essentiels

- L'achat responsable, en soutenant la gestion durable des forêts et des initiatives internationales.
- La vente responsable, en améliorant l'information à destination des clients, en présentant le bois comme matériau renouvelable et recyclable et en réduisant l'impact environnemental de nos activités.

La charte

- [Consulter la charte](#)